



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE

Section : ECONOMIE ET GESTION

Option : COMMERCE ET VENTE

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Miriam BENAC
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

PLAN DU RAPPORT

BILAN GENERAL DU CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve de synthèse

1.1. LES RÉSULTATS

1.2. LES OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

1.2.1. Observations générales

1.2.1.1. Sur la forme

1.2.1.2. Sur le fond

1.2.2. Observations dossier par dossier

1.2.2.1. La note de synthèse

1.2.2.2. Les questions à caractère économique et juridique

L'épreuve de spécialité

2.1. LES RÉSULTATS

2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.2.1. Sur la forme

2.2.2. Sur le fond

2.3. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE ET DOSSIER PAR DOSSIER

2.3.1. Partie 1

2.3.2. Partie 2

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.4.2. Pendant l'épreuve

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

L'épreuve de mise en situation professionnelle

3.1. LES RÉSULTATS

3.2. LES OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

- 3.2.1. Tendance générale
- 3.2.2. Analyse des prestations des candidats
 - 3.2.2.1 La présentation de la réalisation pédagogique
 - 3.2.2.2 Entretien avec le jury

3.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

- 3.3.1 La compréhension de l'épreuve
- 3.3.2. La préparation de l'épreuve
- 3.3.3. L'entraînement à l'épreuve
- 3.3.4. La première partie de l'épreuve
- 3.3.5. L'échange avec le jury

L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier

4.1. LES RÉSULTATS

4.2. LES OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

- 4.2.1. Les observations sur la partie relative à l'exposé
- 4.2.2. Les observations relatives à l'entretien

4.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

- 4.3.1. Lors de la réalisation du dossier
- 4.3.3. Lors de la préparation en loge
- 4.3.4. Lors du déroulement de l'épreuve

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Annexe 2 : Programme du CAPLP économie et gestion

Bilan général du concours

	CAPLP Public						CAFEP (Privé)					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Postes au concours	150	148	160	130	110	115	14	16	13	10	12	12
Candidats inscrits	2283	2306	2258	2155	1695	1570	391	450	450	466	430	370
Candidats présents	840	772	855	768	737	607	144	170	152	173	142	144
Candidats admissibles	391	334	360	294		264	31	36	30	25		29
Moyenne du dernier admissible (/20)	7,75	8,54	8.46	7,75		8,00	9,09	10,34	10.34	10,21		10,08
Moyenne des candidats admissibles (/ 20)	10,29	10,92	10.85	9,92		10,21	11,21	12,46	11.66	12,6		12,20
Candidats présents à l'admission	238	316	298	227		197	25	34	29	21		26
Candidats admis	150	148	160	130	110	115	14	16	13	10	12	12
Candidats inscrits sur liste complémentaire	0	1	1	0		15	0	0	0	0		2
Moyenne du dernier admis (/ 20)	8,93	10,46	10.18	9,17	9,63	9,75 (LC : 9,25)	11,33	12,64	12.72	14,02	11,09	13,45 (LC : 13,35)
Moyenne sur l'ensemble des épreuves des candidats admis (/ 20)	11,91	12,80	12.60	11,8		12,3	13,44	14,18	14.08	14,8		14,9

Bilan de l'admissibilité 2021

	Public	CAFEP
Postes	115	12
Candidats inscrits	1570	370
Candidats présents	607	144
Candidats admissibles	264	29
Moyenne des candidats non éliminés	07,52	07,62
Moyenne des candidats admissibles	10,21	12,20
Barre d'admissibilité	8,00	10,08

Bilan de l'admission 2021

	Public	CAFEP
Postes	115	12
Candidats admissibles	265	31
Candidats présents	195	26
Candidats admis	115	12
Liste complémentaire	15	2
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	10,75	13,2
Moyenne des candidats admis sur liste principale aux épreuves d'admission	13,3	16,2
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire aux épreuves d'admission	9,5	13,25
Moyenne des candidats non éliminés sur l'ensemble des épreuves	10,3	12,8
Moyenne des candidats admis sur LP sur l'ensemble des épreuves	12,3	14,9
Moyenne des candidats inscrits sur LC sur l'ensemble des épreuves	9,5	13,4
Barre d'admission (LP)	9,75	13,45
Barre d'admission (LC)	9,25	13,35

LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

L'épreuve de synthèse

1.1 Les résultats

Nombre de copies corrigées : 751

Notes	N<5	5 <=N <8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>15	Totaux
Nombre	163	245	101	122	86	34	751
%	21,7	32,6	13,4	16,4	11,4	4,5	
% 2020*	25,1	30,2	15,4	14,2	11,6	3,5	

Pourcentage de candidats ayant une note > 10	32,3 %
Note la plus basse / 20	0,5
Note la plus haute / 20	19
Moyenne / 20	7,96

1.2 OBSERVATIONS DU JURY

1.2.1 Observations générales

1.2.1.1 Sur la forme

Les points positifs :

- Globalement, les candidats connaissent l'épreuve et sa forme.
- La structure de la note de synthèse est maîtrisée par la majorité des candidats (introduction, plan et conclusion).
- Les copies sont présentées de manière claire et lisible avec des textes aérés.
- Les meilleurs candidats font preuve d'efficacité rédactionnelle. Ils respectent les règles de présentation (écriture, titres de parties et de sous parties, présence de paragraphes...).
- Le comptage des mots apparaît régulièrement et respecte la consigne donnée.
- L'intégralité du sujet est souvent traitée.

Les points d'amélioration :

- Apporter un plus grand soin aux copies : le jury déplore toujours des copies qui manquent de lisibilité, de fluidité rédactionnelle et d'attention au niveau de la syntaxe, de l'orthographe et de la grammaire.
- Soigner la communication écrite (présentation et expression écrite) : l'épreuve est aussi un exercice de communication. Les candidats doivent en soigner tous les aspects (lisibilité de l'écriture, couleur, aération, soulignement,). Ce sont des qualités attendues d'un futur enseignant.
- Indiquer correctement les références aux documents.
- Respecter une cohérence entre le plan annoncé et le développement réalisé.
- Ne pas négliger la seconde partie de l'épreuve et s'attacher à répondre aux questions économiques ou juridiques (selon le choix du candidat) de façon complète et structurée : de nombreuses copies présentent un traitement superficiel (copies inachevées, absence de conclusion, usage du vocabulaire économique ou juridique limité). Les connaissances sont superficielles, beaucoup de réponses hors sujet.
- Mieux gérer son temps afin de terminer l'épreuve et prendre le temps de la relecture de sa copie.
- Respecter la consigne en termes de nombre de mots pour optimiser la qualité de la partie synthèse et de la partie questions économiques ou juridiques.
- La question posée au début du sujet est capitale. Chaque terme doit être pris en compte et défini dans l'introduction.

La technique de la synthèse doit être respectée :

- Elle nécessite d'identifier une problématique posée par l'ensemble des documents et de prendre du recul par rapport au sujet. La problématique proposée par le candidat ne peut se contenter d'être une reprise du sujet sous une forme interrogative.
- La note de synthèse n'est pas un résumé : il s'agit bien de réaliser la synthèse des documents en fonction du sujet proposé en les ordonnant de manière cohérente. Il convient donc de réaliser un travail d'analyse préparatoire avant de commencer la rédaction de la note : lecture du corpus, extraction des principales idées, définition d'une problématique, définition d'un plan en fonction des idées développées dans le corpus documentaire (et non le contraire, sous peine de réduire l'exercice à une succession de résumés des différents documents) et définition des termes clés du sujet.
- Les copies montrent également un manque de préparation à l'épreuve de synthèse. La technique de la note de synthèse est peu maîtrisée.
- La note de synthèse doit être réflexive et non descriptive pour mettre en valeur le travail d'analyse, de réorganisation des idées et de synthèse au regard de la problématique posée.
- Il convient de :
 - Rédiger une introduction équilibrée (ni trop courte ni trop longue) respectant différentes étapes (accroche, définition, problématique, annonce du plan)
 - Réaliser un plan mettant en évidence la problématique posée

- Utiliser judicieusement les connecteurs logiques afin de créer du lien entre les différents arguments, les parties et les références aux documents
- Mettre en évidence l'exploitation pédagogique en lien avec les documents (soit elle est oubliée, soit évoquée de façon très superficielle en introduction uniquement). Ne pas hésiter à faire apparaître cette exploitation dès qu'elle est pertinente et pas uniquement dans l'introduction
- Rédiger des parties équilibrées
- Rédiger une conclusion (avec une ouverture judicieuse seulement si elle s'avère pertinente)
- Mieux gérer son temps, en effet les dernières questions sont souvent moins bien traitées.

1.2.1.2 Sur le fond

Les points positifs :

- Certaines copies présentent un socle de connaissances solides.
- Les concepts sont parfois définis révélant la maîtrise de ceux-ci.
- Certaines copies montrent une préparation sérieuse des candidats (appréhension des concepts).

Les points d'amélioration :

- Se préparer à l'épreuve pour mieux maîtriser les contenus disciplinaires (*concepts théoriques et savoirs à mobiliser*).
- Être en veille sur les contenus. En effet, le sujet de cette année faisait, comme souvent, écho à une actualité. La gestion des données personnelles par les organisations a fait l'objet de développement dans des publications et dans l'actualité économique et juridique.
- Procéder à une lecture attentive des questions pour y répondre avec plus de précision, tout en structurant les réponses.
- Les candidats peuvent étayer les réponses aux questions à caractère économique ou juridique avec des exemples concrets issus de l'actualité.
- La gestion du temps ne semble pas maîtrisée par l'ensemble des candidats.

1.2.2 Observations dossier par dossier

1. 2.2.1 La note de synthèse

- Certains candidats soignent la présentation de leur écrit. La structure de la note est identifiable.

Cependant, le jury déplore :

- Certaines introductions mal calibrées, qui sont soit trop courtes, soit trop longues sans pour autant apporter ce qui est attendu.

- Une structure de l'introduction et de la conclusion souvent à reprendre : beaucoup de candidats ne définissent pas les termes clés du sujet, voire ne proposent pas de problématique.
- Les problématiques peu analytiques qui ne mettent pas en tension les termes du sujet, qui ne questionnent qu'une partie du sujet : la notion de gouvernance est souvent méconnue des candidats. Le lien entre *données personnelles* et *gouvernance* n'est pas clairement établi par les candidats en mal de réussite, ni traité dans leurs enjeux respectifs.
- Les problématiques qui sortent du sujet proposé ne permettant pas dès lors une exploitation judicieuse du corpus.
- Les notions "d'enjeux" et de "gouvernance" non maîtrisées par les candidats, ce qui génère un manque de cohérence des plans proposés.
- Une définition insuffisante voire absente des notions dans l'introduction.
- Des plans choisis qui relèvent trop souvent d'une description sans analyse, ni problématisation.
- Des plans proposés par certains candidats sous le seul axe du thème « données personnelles » : les éléments du corpus documentaire sont inscrits, sous forme de *catalogue*, dans des titres et sous titres peu évocateurs ou peu pertinents.
- Pour d'autres candidats, la note de synthèse s'apparentant à une note argumentée sans référence aux documents et sans structuration des idées, le sens de la réflexion demeurant insuffisant.
- Un lien pédagogique rarement abordé ou apporté uniquement en introduction. Dans la note de synthèse 2021 il était pourtant pertinent dans le corps de la proposition et s'appuyait, de plus, sur le nouveau programme.
- Un traitement du sujet proche du management des organisations uniquement sous ce prisme sans percevoir l'aspect juridique et économique.

1.2.2.2 Questions à caractère économique et juridique

- Les candidats ont, dans la très grande majorité, respecté la consigne : une seule série de questions traitées.
- Cette partie est souvent traitée de manière très partielle.
- Peu de candidats font le choix de traiter la partie juridique : la grande majorité choisit la partie économique.
- Les connaissances sont globalement insuffisantes, peu étayées et pas toujours d'actualité. Ce constat est vérifié aussi bien en économie qu'en droit.
- Les références théoriques sont peu nombreuses et beaucoup de copies montrent des lacunes et parfois jusqu'à un manque de culture économique ou juridique.
- Les questions portant sur la croissance organique et la responsabilité sociétale des entreprises sont traitées en recourant au management des organisations.

- Les questions posées sont classiques. Cependant, les candidats n'ont que rarement su saisir cette opportunité : trop de candidats ne traitent pas cette partie ou de façon très superficielle sans connaissance solide.
- Les candidats ayant renseigné la partie juridique proposent un contenu plus solide montrant un vrai profil juridique, ce qui n'est pas forcément le cas de la partie économique.
- La notion de croissance organique n'est pas ou peu maîtrisée ; beaucoup de confusions avec la croissance économique.

L'épreuve de spécialité

2.1 Les résultats

Nombre de copies corrigées : 771

Notes	N<5	5 <=N <8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>15	Totaux
Nombre	196	287	162	88	35	3	771
%	25,4	37,2	21,1	11,4	4,5	0,4	
% 2020*	35,8	37,6	14,4	8,1	3,8	0,3	

Pourcentage de candidats ayant une note > 10	16,3
Note la plus basse / 20	0,17
Note la plus haute / 20	15,33
Moyenne / 20	7,01

2.2 OBSERVATIONS GENERALES

2.2.1. Sur la forme

Les points positifs

De manière générale, la présentation des copies est satisfaisante. Le soin apporté à la structure (plan, tableaux, voire schéma) correspond aux attendus d'un concours de l'enseignement. Les titres des dossiers et les numéros des questions sont indiqués et mis en exergue. Les copies sont aérées et les dossiers débutent le plus souvent sur une nouvelle page.

Le respect et la maîtrise des règles grammaticales et orthographiques sont l'apanage de la plupart des candidats.

Les points d'amélioration

Certaines copies restent cependant très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours : certaines fautes d'orthographe sur des mots fréquemment employés par un professeur d'économie gestion en lycée professionnel sont encore récurrentes (exemples non exhaustifs : accueil, chiffre d'affaires) et pourraient être évitées au moyen d'une relecture attentive. Un soin particulier doit être porté à l'écriture pour faciliter la lisibilité de la production : utiliser une couleur différente pourrait mettre en valeur les titres des parties et utiliser, lorsque cela est possible, une présentation synoptique. (Aérer la copie, utiliser des tirets, tracer des tableaux).

La gestion du temps demeure également un élément important. Bon nombre de candidats négligent par exemple la fin de la copie.

Le tracé des tableaux doit être réalisé à l'aide d'une règle et non à main levée. De même, les ratures sont à proscrire, tout comme les abréviations.

Quelques rares candidats ne numérotent toujours pas les questions auxquelles ils répondent.

2.2.1 Sur le fond

Les points positifs

Les outils méthodologiques sont souvent connus des candidats. Les meilleures réponses s'appuient sur l'analyse documentaire et une maîtrise des concepts scientifiques et techniques. Les outils quantitatifs usités dans les meilleures copies consolident les réponses apportées.

Les points d'amélioration

Le sujet doit être traité dans son intégralité : la partie 2 par exemple a souvent été délaissée, faute de temps.

Les outils quantitatifs (méthode des moindres carrés, coefficients saisonniers...) sont peu utilisés ou ne sont pas maîtrisés par les candidats. Leur emploi n'est pas toujours suivi d'une analyse constructive, ou tout du moins, d'une conclusion pertinente.

La lecture des consignes est un facteur de réussite car elle permet d'éviter les réponses hors sujet et/ou les confusions.

La connaissance du vocabulaire professionnel et technique et des outils et usages liés à la digitalisation de la communication des entreprises est assez globale.

2.3 Observations partie par partie et dossier par dossier

2.3.1 Partie 1

➤ *Dossier 1 - Analyser la situation de la boutique sur son marché*

Question 1.1 :

Une étude structurée du marché et de l'environnement était attendue.

Pour étudier le marché de l'entreprise, une analyse de l'offre et la demande était espérée et une distinction entre les informations qualitatives et quantitatives devait être présentée.

Cette question est analysée correctement dans l'ensemble. Un effort de structuration est constaté dans la majorité des copies. Les annexes sont souvent bien exploitées.

Malheureusement, persistent des confusions entre étude du marché et diagnostic interne et, entre les éléments de l'offre et de ceux de la demande. Par ailleurs, de nombreux candidats

font une analyse sommaire et non structurée du marché (Offre/Demande et Qualitatif/quantitatif).

Enfin, l'analyse de l'environnement est souvent oubliée. Les candidats ont une approche en termes de diagnostic commercial. Le jury a apprécié le recours à l'analyse PESTEL, mais toute structuration des informations repérées dans les annexes pouvait être proposée. Un nombre tout de même important de copies ne traite pas cette question pourtant très classique de l'étude de cas, par choix ou par manque de temps.

Question 1.2 :

Pour analyser la situation financière de l'entreprise, 5 outils devaient être proposés : FRNG, BFR, Trésorerie Nette, ratio de couverture des emplois stables et autonomie financière. Ces indicateurs devaient ensuite être analysés.

Cette question a souvent été non traitée. Pourtant, la maîtrise des outils précédemment cités s'impose pour une étude simple de la situation financière d'une entreprise.

La majorité des candidats ne maîtrise pas le bilan fonctionnel : le tableau du bilan est souvent tracé mais les calculs des ratios ne sont pas maîtrisés, ne sont pas aboutis, sont erronés, voire pas abordés : les ratios de couverture des emplois stables et d'autonomie financière par exemple... Ainsi, les analyses demeurent peu approfondies, restent succinctes et sont peu pertinentes.

Question 1.3 :

Le choix de la méthode des moindres carrés s'imposait au regard de l'irrégularité de l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise. Ce choix devait donc être justifié avec des arguments cohérents (irrégularité de la série, précision de la méthode). Le jury regrette que cette question ait souvent été non traitée par les candidats.

En outre, pour les candidats qui ont essayé, les calculs sont faux et rares sont les présentations entièrement correctes.

La majorité des candidats connaît la méthode des moindres carrés mais ne sait pas la justifier quand elle est à utiliser et ne sait pas l'appliquer correctement dans son intégralité. Certains candidats ont contourné la difficulté en calculant un pourcentage simple d'évolution pour estimer le chiffre d'affaires prévisionnel.

Question 1.4 :

La détermination des coefficients saisonniers est rarement réalisée et/ou souvent erronée. Le jury attend des candidats une analyse des calculs effectués. Une présentation sous la forme de tableaux est à privilégier.

La majorité des candidats ne maîtrise pas le calcul des coefficients saisonniers : des efforts de calculs et d'interprétation ont été remarqués. Mais, beaucoup présentent des moyennes de pourcentages, ou calculent des taux d'évolution ou ne prennent en compte qu'une seule année. Et, très peu ont ensuite pensé à calculer le chiffre d'affaires prévisionnel.

Pour une analyse précise, il était demandé plutôt les coefficients saisonniers mensuels et non trimestriels. Par conséquent, l'interprétation des résultats s'est révélée souvent insuffisante voire absente.

Question 1.5 :

Cette question permettait de conclure le dossier 1. Ainsi les candidats devaient s'appuyer sur les analyses précédentes pour proposer des axes de développement de l'activité de l'entreprise. Dans l'ensemble, cette question a été correctement traitée.

De très bonnes idées proposées concernant les orientations de l'entreprise mais comme certains calculs sont erronés ou non traités dans les questions précédentes, une analyse précise a été difficile à formuler.

De façon générale, les candidats ne s'appuient pas suffisamment sur les réponses précédentes pour formuler une conclusion pertinente et structurée sur les orientations que l'entreprise pourrait suivre. Les propositions sont fréquemment très diverses et ne font que rarement recours aux éléments d'analyse dits scientifiques, à aborder dans les questions précédentes. Les réponses se limitent souvent à la création d'un site marchand, ou plus généralement au développement de la digitalisation de l'entreprise. Enfin, l'aspect financier n'est jamais pris en compte pour justifier les propositions.

➤ *Dossier 2 - Evaluer et optimiser la communication digitale de l'enseigne*

Question 2.1 :

Cette question a été traitée mais souvent de façon superficielle. Les candidats se sont souvent limités à présenter la très grande audience des réseaux sociaux. Or, une analyse plus approfondie était espérée en particulier au regard du profil de la clientèle.

Les supports digitaux utilisés par la boutique sont relevés -certains candidats se contentent d'une lecture des documents - et de nombreux candidats ont focalisé leur analyse sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, en oubliant le site vitrine. L'analyse est donc souvent restée globale sans justifier les 3 supports un par un. Tous les types de réseaux sociaux sont connus mais le recours et la pertinence à les utiliser, au regard du profil de la clientèle et du statut de la boutique, ne sont pas justifiés. L'analyse est restée très générale et succincte.

La multiplication des comptes RS a souvent été proposée (You tube, Pinterest...) sans s'interroger sur la mise en place de cette gestion des comptes.

Question 2.2 :

Les candidats devaient, pour étudier les performances du nouveau site de l'enseigne, proposer, calculer et commenter plusieurs indicateurs de leur choix. Ce choix était orienté par les informations proposées dans l'annexe 13. La question a été étudiée par les candidats mais le nombre d'indicateurs calculés étaient souvent insuffisants et les commentaires souvent inexistant.

Des candidats ont juste recopié les chiffres et décrit les évolutions à la hausse ou à la baisse sans calcul. Certains indicateurs sont mal maîtrisés comme le taux de rebond souvent mal interprété ; ils sont en nombre insuffisant et la dénomination des indicateurs est souvent inventée donc erronée. Puis, les tendances d'évolution sont décrites sans analyse ou avec une analyse très superficielle. Le jury attendait une utilisation à bon escient d'un vocabulaire digital.

Des copies présentent des indicateurs de la performance très pertinents : ils ont été relativement bien traités sous la forme de taux d'évolution, d'écart ou de progression.

Question 2.3 :

Cette question a été très souvent mal abordée par les candidats en raison d'un manque de connaissance et de recul sur la notion de "stratégie social média". Les candidats n'ont proposé que des axes opérationnels en omettant toute la réflexion préalable à la mise en place de cette démarche (audit, objectifs, portrait-robot-client, veille, supports, calendrier, mesure de la performance et si besoin correction par des actions).

La quasi-totalité des candidats présente des solutions opérationnelles et des propositions plutôt cohérentes et justifiées.

D'une manière générale, les candidats n'ont pas pris suffisamment en compte les termes des consignes pour rédiger leur réponse. L'approche stratégique n'est ni abordée ni maîtrisée. Le terme stratégie n'a pas du tout été considéré. La majorité des candidats ne connaissent pas la stratégie « social média » et/ou n'ont pas vu le terme STRATEGIE. L'ensemble des candidats s'est contenté de faire des propositions opérationnelles en citant des médias digitaux et s'est limité à l'utilisation d'outils en proposant la création de nombreux RSN (Pinterest et You tube), sans avoir une vue globale ou des propositions d'actions stratégiques qui auraient eu un lien avec la question posée. Les réponses sont évasives et souvent peu hiérarchisées et manquent de structure et de contenus sur la digitalisation d'un point de vente.

Question 2.4 :

Pour cette dernière question du dossier, souvent, correctement traitée, il était demandé aux candidats de proposer des contenus digitaux pour alimenter l'espace virtuel de l'entreprise. Toute proposition était acceptée dès lors qu'elle était justifiée au regard des analyses précédentes, des pratiques sur le marché, de l'activité de l'entreprise, etc... Les candidats ont proposé des contenus, parfois incohérents et non justifiés.

Beaucoup de copies présentent des contenus digitaux pertinents, actuels, mais le lien avec le digital n'est pas toujours probant. Les justifications sont souvent absentes ou très superficielles.

➤ *Dossier 3 – Développer l'attractivité du site vitrine*

Question 3.1

Cette question a été dans l'ensemble bien traitée par les candidats car il suffisait de proposer les intérêts d'une newsletter en nombre suffisant.

Les éléments qui justifient l'intérêt de la newsletter sont souvent en dessous des attendus : 6 propositions à formuler. La majorité des candidats n'approfondit pas la réflexion et se contente de citer 2 à 3 éléments de réponse sur les 6 attendus par le jury. Le plus souvent ce sont des idées redondantes.

Question 3.2

L'énoncé de la question invitait le candidat à proposer des rubriques pour cette newsletter ainsi que leurs objectifs. Bon nombre de candidats se sont limités à proposer un contenu sans objectif. Les réponses à cette question furent donc partielles.

La question est souvent mal comprise : souci de lecture de d'analyse de la consigne de l'énoncé. Le terme « rubrique » n'a pas toujours été bien saisi et la justification des rubriques sous forme d'objectifs fixés n'a pas été toujours clairement abordée. Les candidats ne proposent pas des rubriques génériques mais plutôt une présentation de la newsletter. Les rubriques sont rarement et clairement identifiées.

Le jury apprécie toujours lorsque le candidat articule ses réponses sous forme de tableaux (rubriques/objectifs). Une copie présentait la maquette de la newsletter avec des rubriques bien traitées ainsi que la justification qui apparaissait sur cette maquette : une réponse très bien pensée et présentée.

Question 3.3

Le jury attendait une utilisation à bon escient d'un vocabulaire digital. Bon nombre de candidats se sont contentés de lister des indicateurs sans calculs et sans remédiations.

La rédaction dans un tableau permet de respecter les 3 réponses attendues et de structurer la réponse en trois étapes distinctes :

- Calculs
- Analyse
- Propositions/Remédiations

Lorsque les ratios sont calculés, ils sont généralement choisis à bon escient : des écarts, des moyennes, des taux de variation...

La question est par conséquent souvent incomplète car elle manque de structure : soit il n'y a pas d'indicateurs calculés, soit les indicateurs calculés ne sont pas réellement analysés, soit il n'y a pas de propositions de remédiation. Dans de nombreuses copies, les indicateurs ont été proposés sans être calculés ou les dénominations des indicateurs sont souvent erronées. La comparaison n'a été faite que rarement avec les performances moyennes d'une newsletter dans le secteur d'activité correspondant. De plus, l'analyse n'est pas toujours en lien avec les performances moyennes. Enfin, des propositions de remédiation ne sont pas toujours adaptées au contexte digital actuel ni cohérentes au regard des calculs effectués.

2.3.2 Partie 2

Cette partie est traitée de façon très inégale. Elle est négligée peut-être par faute de temps. La réponse manque le plus souvent de structure, d'exemples tirés de l'entreprise traitée et de prolongement dans le métier de l'enseignement. Lorsque la structure est présente, il est plus facile de retrouver les éléments attendus.

La majorité des candidats ne se projette pas dans le métier d'enseignant. L'apport pour les élèves (compétences du référentiel à acquérir) n'est pas abordé. Un élément du référentiel est simplement cité, sans explication ni lien avec le sujet. Peu de copies font correctement la projection du métier de l'enseignant.

Certains oublient d'introduire la partie en reprenant la contextualisation : la problématique de la question est bien souvent totalement omise.

Les connaissances théoriques à travers la définition du SIC ne sont pas présentées ni explicitées : peu de candidats ont été en mesure de fournir une définition complète et précise du système d'information commerciale. L'analyse n'est pas assez orientée sur l'utilisation. Les propositions n'intègrent que peu d'éléments pertinents et se limitent à une énumération des outils digitaux, sans lien ni classement, et sans mise en perspective avec une gestion globale commerciale de l'entreprise.

Des outils sont proposés mais manquent de justifications et les usages professionnels sont imprécis. Les activités de développement de la clientèle, dans un contexte d'unité commerciale, sont peu maîtrisées. La facette d'acquisition de clientèle est quant à elle rarement évoquée. Les contraintes des usages professionnels proposés ne sont jamais abordées.

Les exemples de contextes professionnels sont très rares. Les candidats qui ont réussi la partie se sont situés dans une classe et ont proposé des exemples en lien avec la boutique. Le SIC a été parfaitement défini et les outils proposés ainsi que leurs usages ont été cités. Un effort de didactisation est donc attendu.

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle

3.1 Les résultats de l'épreuve

- Nombre de candidats interrogés

CAPLP : 197

CAFEP : 26

Notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de candidats CAPLP	13	47	26	24	39	48
%	6,6	23,9	13,2	12,2	19,8	24,3
Nombre de candidats CAFEP	0	7	3	2	4	10
%	0	26,9	11,5	7,7	16,4	38,5
Total candidats	13	54	29	26	43	58
%	5,83	24,21	13	11,66	19,28	25,80
<i>Rappel 2019 (pas d'épreuve en 2020)</i>	<i>11,7</i>	<i>28,2</i>	<i>7,7</i>	<i>5,2</i>	<i>22</i>	<i>25,2</i>
	N<10			N>=10		
Nombre de candidats	96			127		
%	43,04			56,96		

Moyenne générale CAPLP / 20	10,81
Moyenne générale CAFEP / 20	12,23
Note la plus élevée	20

3.2 Observations des membres du jury.

3.2.1 Tendances générales

Dans le cadre de cette épreuve, le jury a dégagé cinq profils de candidats :

- 1) Candidats déjà en situation d'enseignement et ayant une bonne connaissance de l'épreuve et de l'enseignement en lycée professionnel. La plupart propose une réalisation pédagogique répondant bien au contexte et à la thématique du sujet.
- 2) Candidats déjà en situation d'enseignement, ayant une bonne connaissance du lycée professionnel, mais qui ne connaissent pas les attendus de l'épreuve et qui ont des difficultés à justifier leurs choix pédagogiques.
- 3) Candidats sans expérience préalable et ayant une connaissance limitée de l'enseignement en lycée professionnel. Ces derniers sont bien préparés et se montrent à l'écoute et réactifs dans l'échange.
- 4) Candidats issus du monde professionnel, qui ont fait l'effort de se préparer spécifiquement et capables de transférer certaines de leurs compétences professionnelles, avec une prise de recul intéressante.
- 5) Candidats issus du monde professionnel, qui n'ont pas pris la mesure des attendus de l'épreuve, ni le recul nécessaire pour adopter une nouvelle posture professionnelle.

3.2.2 Analyse des prestations des candidats

3.2.2.1 La présentation de la réalisation pédagogique

Les principaux éléments appréciés par le jury

Sur le fond :

- Les meilleurs candidats ont présenté une réalisation pédagogique avec des activités diversifiées répondant très bien au sujet et accompagnée de documents de qualité (fiche pédagogique, fiche de déroulement de séance, documents élève) ; ils ont aussi fait le lien entre séquence, séance et progression en maîtrisant bien les référentiels ;
- Certains candidats font preuve de créativité et de précision dans le contenu. Ils justifient également leur choix pédagogique et anticipent la gestion de classe et la réaction des élèves ;
- Certains candidats ont de bonnes connaissances de la voie professionnelle ; les notions liées à la rénovation de la voie professionnelle ont souvent été mises en avant comme l'enseignement spiralaire, la co-intervention ou le chef d'œuvre.
- La majorité des candidats a une bonne connaissance des outils numériques et la plupart utilisent les sites et applications actuels ;
- Dans l'ensemble, les candidats utilisent moins les manuels qui limitaient leur réflexion pédagogique.

Sur la forme :

- La majorité des présentations est globalement bien structurée ;
- La communication est, globalement, d'un bon niveau ;
- Certains candidats ont su se montrer convaincants et dynamiques.

Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Sur le fond :

- Quelques candidats ont mal interprété les sujets, ce qui conduit parfois à des propositions hors sujet voire irréalistes ;
- Certains choix pédagogiques ne sont pas adaptés aux profils des élèves et des candidats rencontrent des difficultés à les justifier lors de l'exposé ;
- Les connaissances disciplinaires sont parfois fragiles et les propositions manquent de précision (activités peu approfondies) ;
- Les référentiels sont parfois mal utilisés (erreur entre compétence et savoir) ;
- Le traitement de l'évaluation des élèves reste parfois trop superficiel voire insuffisant
- Les transversalités sont évoquées mais trop superficielles ;
- Les durées des activités pédagogiques sont parfois non précisées ou inadaptées ;
- L'utilisation des outils numériques est très souvent limitée.
- L'étape de la synthèse est mal maîtrisée voire occultée et semble la plus difficile à traiter pour les candidats, les propositions manquent de variété (proposition d'une utilisation quasi systématique de la carte mentale)

Sur la forme :

- La gestion du temps est mal maîtrisée et les 30 minutes ne sont pas toujours bien utilisées par les candidats (exposés souvent trop brefs).
- Certains candidats lisent trop leurs notes, sont inaudibles, commettent des fautes de syntaxe et de conjugaison, le vocabulaire est parfois inapproprié ;
- Beaucoup de candidats utilisent des fiches pré-remplies, ce qui les enferme dans une démarche trop linéaire et qui n'est pas adaptée au contexte proposé dans le sujet

3.2.2.2 Entretien avec le jury

Les principaux éléments appréciés par le jury

Sur le fond :

- Certains candidats sont capables d'une véritable réflexion pédagogique, avec une prise de recul intéressante ;
- Les candidats bien préparés font preuve d'écoute, de réactivité voire de remise en question lors du questionnement.

Sur la forme :

- L'écoute active des candidats a été parfois soulignée et appréciée ;
- Certains candidats ont pris intelligemment appui sur leur expérience.

Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Sur le fond :

- Certains candidats n'ont pas su développer une argumentation attendue par un futur enseignant ;
- Le manque de connaissances sur le système éducatif et le référentiel de l'enseignant sont à déplorer dans certaines prestations ;
- Certains candidats sont fermés à l'échange et n'acceptent pas de remettre en question leur proposition pédagogique.

Sur la forme :

- Certaines réponses sont laconiques et peu développées ;
- Le vocabulaire et la syntaxe ne sont pas toujours adaptés à l'échange.

3.3 Conseils aux candidats

3.3.1 : La compréhension de l'épreuve

- Le candidat doit connaître parfaitement les modalités et les attendus de l'épreuve ;
- Il est attendu des candidats une connaissance des référentiels des différents diplômes et de savoir les utiliser ;
- L'immersion en responsabilité est la meilleure solution, lorsque cela est envisageable, pour appréhender le fonctionnement et les enjeux d'un lycée professionnel, son public et les méthodes d'enseignement.
- Se renseigner sur le système éducatif : rencontrer des personnes ressources, s'approprier les référentiels

3.3.2 La préparation de l'épreuve

- Il est fortement conseillé de lire les rapports de jury ;
- Le candidat doit s'assurer que sa réalisation pédagogique respecte le contexte d'enseignement et la thématique du sujet ;
- Le candidat doit proposer des activités et des outils diversifiés ;
- Il faut connaître les spécificités de la construction des séances en lycée professionnel (une mise en situation professionnelle, des missions opérationnelles confiées aux élèves).
- Il est recommandé au candidat de faire un focus sur une séance.
- Le jury apprécierait que le candidat soit en mesure de faire la distinction entre la notion de séquence et la notion de séance

3.3.3 L'entraînement à l'épreuve

- Le jury appréciera que le candidat s'entraîne sur des sujets réels.
- S'entraîner à l'utilisation de l'outil informatique lors de l'exposé ;
- L'utilisation de trames pédagogiques n'est pas à proscrire mais le candidat doit les utiliser à bon escient sans brider sa créativité et la spontanéité de son exposé.

3.3.4 La première partie de l'épreuve

- Lire attentivement les consignes et prendre en compte les éléments du contexte.
- Les objectifs de la séance devront être clairement présentés ainsi que son positionnement dans la progression annuelle ;
- Être créatif, inventif, sortir d'un cadre rigide et formaté pour s'adapter au contexte proposé ;
- Le candidat doit oser faire des choix, être pragmatique. Le candidat ne doit pas considérer ses connaissances comme une liste à restituer ;
- Démontrer la capacité à réaliser une analyse réflexive, à se remettre en question et à prendre du recul.

3.3.5 L'échange avec le jury

- Le candidat doit être en mesure de justifier ses choix pédagogiques : prendre le temps de réflexion avant de répondre aux questions ;
- Faire davantage des liens et exploiter les travaux réalisés par les élèves lors des PFMP ;
- Le candidat devra veiller à la pertinence des durées accordées à chaque activité ;
- Le candidat doit se montrer capable de prolonger sa réflexion et de faire évoluer sa proposition pédagogique, ou même, si nécessaire, de la revoir complètement, en s'appuyant sur les observations du jury.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

4.1 Les résultats de l'épreuve

- Nombre de candidats interrogés

CAPLP : 197

CAFEP : 26

Notes	N<5	5<=N<8	8<=N<10	10<=N<12	12<=N<15	N>=15
Nombre de candidats CAPLP	14	50	24	19	37	53
%	7,1	25,5	12,2	9,7	18,9	26,6
Nombre de candidats CAFEP	0	7	3	2	4	10
%	0	26,9	11,5	7,7	15,4	38,5
Total candidats	14	57	27	21	41	63
%	6,3	25,6	12,10	9,4	18,4	28,2
<i>Rappel 2019 (pas d'épreuve en 2020)</i>	10,9	20,2	11,6	11,6	25,9	19,8
	N<10			N>=10		
Nombre de candidats	98			125		
%						

Moyenne générale CAPLP / 20	10,73
Moyenne générale CAFEP / 20	13,81
Note la plus élevée	20

4.2 Observation des membres du jury

4.2.1 Observations sur la partie relative à l'exposé

Appréciations sur le fond	<ul style="list-style-type: none">• Lors de l'exposé, les candidats ont réalisé pour la plupart des présentations structurées ;• Des propositions innovantes et porteuses de sens pour les élèves ont été appréciées par les membres du jury ;• Bonne connaissance des valeurs de la République et du système éducatif ;• Les candidats ont consacré parfois trop de temps à leur présentation personnelle ou à celle de l'entreprise, au détriment de la réponse à la problématique posée et à l'exploitation pédagogique de leur dossier ;• Certains exposés se sont avérés hors sujet : extraits du référentiel proposés mal interprétés : approche d'une technique sans contextualisation dans une démarche professionnelle (exemple : traitement du publipostage en tant que technique sans contextualisation dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de prospection) ;• Quelques activités ont fait preuve d'un manque de réalisme au regard du public visé, des ressources et contraintes d'un établissement scolaire ;• Le jury regrette que les propositions faites n'aient pas rendu suffisamment l'élève acteur dans sa formation ;• Trop souvent, les objectifs de la didactisation et la prise en compte du public visé ont été négligés.
Appréciations sur la forme	<ul style="list-style-type: none">• Certains candidats ont eu le souci de faire apparaître un plan et une présentation lisible des documents ;• Un effort dans l'orthographe et la syntaxe des documents présentés a été apprécié par les membres du jury ;• Globalement de réelles qualités de communication pour la majorité des candidats ;• Les 30 minutes consacrées à l'exposé n'ont pas toujours été optimisées. Lorsque le candidat s'en est rendu compte, il a cherché à combler le temps imparti à l'exposé parfois maladroitement ;• Quelques présentations personnelles et d'entreprises ont duré jusqu'à 10 minutes. <p><u>Le jury a constaté que :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Certains candidats ont proposé des travaux non-aboutis ;• D'autres ont présenté des séquences pédagogiques complètes alors que le jury attendait avant tout une « didactisation » justifiée et argumentée de la situation professionnelle et des documents figurant dans le dossier.• De plus, certains candidats n'ont pas suffisamment présenté l'intérêt des documents et annexes au regard du sujet posé ;• Enfin, les documents didactisés ne sont pas toujours adaptés au niveau de formation visé, ou ne sont pas à l'évidence adaptés à une exploitation en lycée professionnel ;• Certaines didactisations sont trop souvent orientées sur les savoirs et non sur les compétences ;• Les critères d'évaluation ne sont pas souvent abordés par les candidats dans leur exposé ;

4.2.2 Observations sur la partie relative à l'entretien

<p>Appréciations sur le fond</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des connaissances affichées par les candidats sur les modalités de la réforme du bac et des nouvelles épreuves. Une réelle volonté de rester bienveillant à l'égard des apprenants et une démarche encline à accompagner le jeune dans sa formation ; • Des connaissances satisfaisantes des valeurs de la République et du système éducatif ; • Concernant la partie relative à l'entretien, le jury constate encore des lacunes dans la connaissance des référentiels. <p><u>À l'issue des entretiens, le jury a formulé les remarques suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les durées des PFMP et les modalités de la certification sont inconnues de certains candidats ou de manière très approximative ; • Le fonctionnement du lycée professionnel est mal connu. Les candidats ont une représentation très partielle des conditions d'exercice du métier d'enseignant ; • Des lacunes importantes sur les champs notionnels et sur les outils d'analyse à mobiliser.
<p>Appréciations sur la forme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le relationnel est maîtrisé par la plupart des candidats ; • L'expression orale est souvent à la hauteur des attentes du métier d'enseignant ; • La tenue vestimentaire est correcte et professionnelle dans l'ensemble ; • Le jury a constaté que certains candidats ont eu des difficultés à argumenter et à justifier leurs choix. D'autres ont eu du mal à se détacher de leur production et à faire évoluer leur réflexion lors des échanges avec le jury en fonction des observations et questionnement de ces derniers ; • Certains candidats ont des difficultés à gérer le stress.

4.3 Conseils aux candidats

- Il convient de bien comprendre les attendus de l'épreuve sur dossier. Cette épreuve a pour objectif de didactiser une situation professionnelle afin de développer les compétences professionnelles chez les apprenants ;
- La didactique est attachée aux contenus disciplinaires et à leur processus d'apprentissage : elle conduit à mener une réflexion afin de favoriser la transmission des savoirs et donc de passer de savoirs scientifiques à des savoirs transmissibles à l'apprenant ;
- Le didacticien est un spécialiste de l'enseignement de sa discipline. Il met en forme des contenus selon des formats qui facilitent l'acquisition de compétences éducatives ;
- La pédagogie renvoie pour sa part à la relation entre les enseignants et les apprenants, à la conduite d'une classe. Elle s'intéresse aux conditions qui favorisent l'apprentissage, entre autres aux démarches, aux stratégies d'apprentissage, aux modes de relations entre les individus, à l'environnement et aux conditions de travail dans le processus d'apprentissage, etc.
- « On peut dire que la pédagogie (côté apprentissage) et la didactique (côté enseignement) sont les deux faces d'une même pièce de monnaie. Elles ne s'opposent pas mais sont complémentaires d'une même réalité : l'éducation ». <https://www.languefr.net/2017/09/didactique.html>

4.3.1 Lors de la réalisation du dossier

Le jury invite les candidats à :

- se rapprocher autant que possible de l'entreprise choisie et effectuer des recherches afin de pouvoir proposer un nombre suffisant de documents professionnels exploitables, récents et actualisés ;
- choisir des situations professionnelles d'entreprises ou d'organisations de nature à susciter l'intérêt des apprenants ;
- améliorer la connaissance des référentiels, des différentes formations proposées en lycée professionnel, du fonctionnement d'un EPLE (Établissement Public Local d'Enseignement) et des différents intervenants de la communauté éducative ;
- réaliser un stage d'observation en lycée professionnel ;
- cerner précisément la ou les compétence(s) à traiter dans la problématique annoncée par le jury ;
- sélectionner des documents à l'ambition mesurée et qui restent accessibles pour des élèves de lycée professionnel ;
- recourir aux outils numériques avec une réflexion préalable et dans l'intérêt pédagogique de l'apprenant.

4.3.2 Lors de la préparation en loge

- Les candidats doivent lire attentivement le sujet qui a été spécialement préparé par le jury à partir de leur dossier. Lorsqu'une production est demandée, celle-ci doit être concrétisée, même de façon sommaire. On ne peut faire l'impasse sur certains passages de l'extrait du référentiel choisi ;
- Les candidats doivent sélectionner et adapter les documents qui figurent dans leur dossier en fonction de leur sujet ;
- Il faut éviter les présentations apprises par cœur et s'adapter au sujet proposé ;
- Il est conseillé de réinvestir, si possible, dans sa proposition didactisée, l'expérience vécue en PFMP par les élèves ;
- Il faut penser à rendre acteur les apprenants pour développer leur esprit critique et leur créativité ;
- Paginer et ne pas faire de recto-verso pour les feuilles de brouillon des supports de présentation.

4.3.3 Lors du déroulement de l'épreuve

D'une manière générale, il est conseillé aux candidats :

- de porter en amont une attention à leur tenue vestimentaire ;
- de s'adresser aux membres du jury en les regardant et sans faire preuve de familiarités par une trop grande aisance verbale au cours de l'entretien et en fin d'exposé ;
- de formuler des réponses courtes, concises pour établir un réel échange avec le jury ;
- de prendre en compte toutes les dimensions du métier d'enseignant, en particulier dans la transmission des valeurs de la République et des principes fondamentaux du système éducatif, liés à l'exercice de la citoyenneté.

Pendant l'exposé le candidat doit veiller à :

- proposer au jury une relecture des compétences à aborder et des critères d'évaluation exigés par le référentiel ;
- présenter les pré-requis nécessaires à la proposition de séquence ;
- mettre en évidence les transversalités possibles avec les enseignements d'économie et de droit ;
- indiquer la place de la production réalisée dans une progression ;
- montrer les documents réalisés (supports de cours par exemple) ;
- adapter les documents professionnels pour les rendre appréhendables par des apprenants ;
- justifier les choix pédagogiques mis en œuvre ;
- recourir au numérique à condition que cela apporte une réelle plus-value.

Pendant l'entretien avec le jury, il est demandé au candidat :

- de pratiquer une écoute active ;
- d'apporter des réponses concises et claires ;
- d'aborder les contraintes du métier d'enseignant dans la réalisation des activités présentées ;
- de faire preuve de conviction, de créativité et de réactivité lors des réponses apportées aux questions du jury ;
- de faire preuve de recul et d'analyse réflexive, notamment dans le cas où le jury met l'accent sur une contradiction concernant certains choix proposés par le candidat ;
- de ne pas chercher à gagner du temps sur la phase d'entretien en reformulant systématiquement les questions.

Annexe 1 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A
arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013
MEN - DGESCO A3-3

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Compétences communes à tous les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

BOEN n°30 du 25 juillet 2013

Annexe 2 : Programme du CAPLP économie et gestion

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes options du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles. Il est disponible à cette adresse :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/caplp_externe/99/0/p2020_caplp_ext_eco_gest_118990.pdf